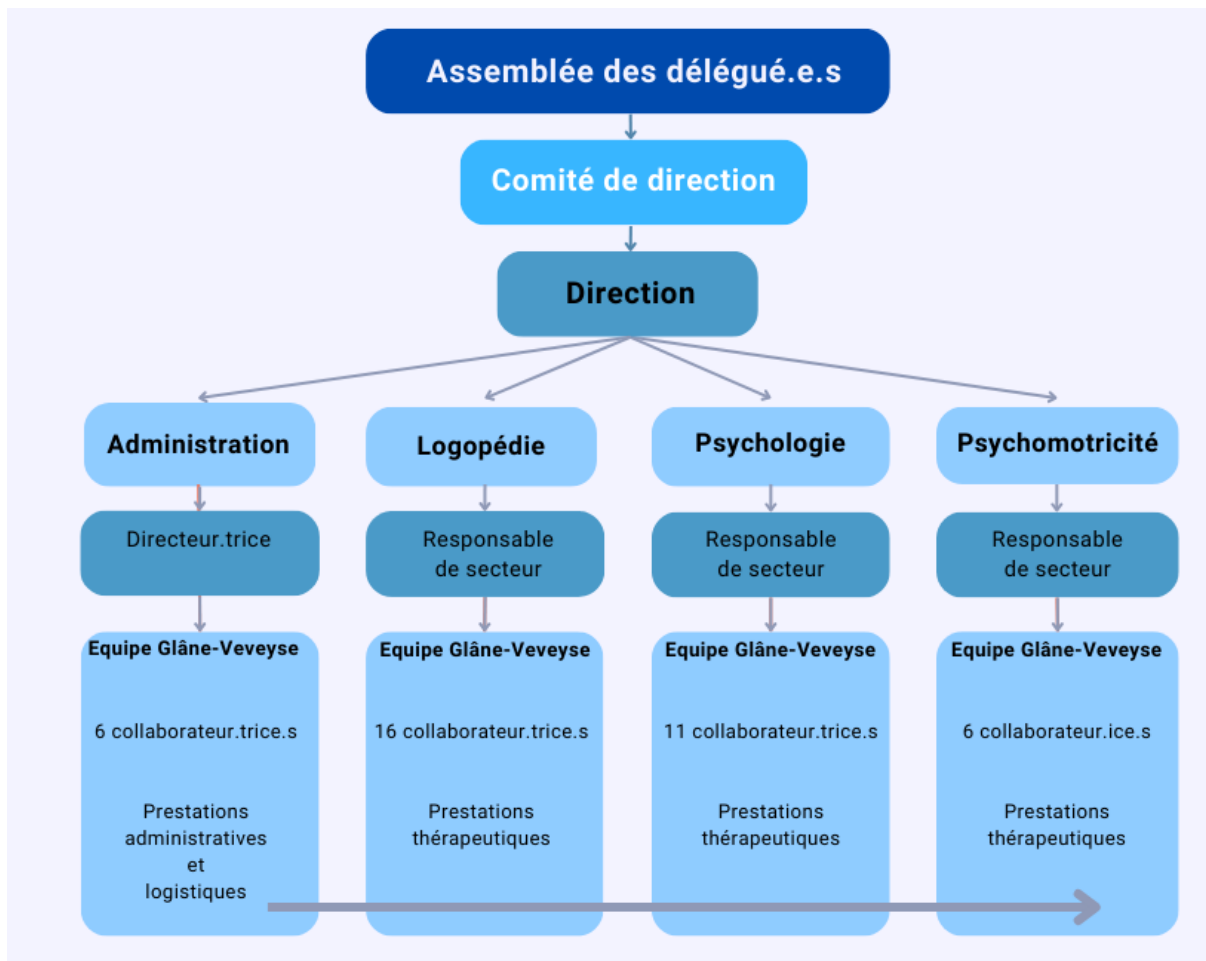


RAPPORT DE GESTION 2025

Table des matières

Organigramme.....	3
Message de la Présidence.....	4
Message de la Direction.....	5
Administration.....	6
Finances	
Ressources humaines	
Télécommunications	
Bâtiments	
Suivis jeunes et familles	
Secteurs thérapeutiques.....	8
Logopédie	
Psychologie	
Psychomotricité	
Conclusions et Remerciements.....	11

Organigramme



Le **SLPP-GV**, Service de **Logopédie**, **Psychologie** et **Psychomotricité** de la **Glâne** et de la **Veveyse** est régi par la nouvelle loi scolaire de 2014 tout en étant une entité indépendante de l'école. Il est constitué en tant qu'**association de communes sur les deux districts**. Les communes assurent son financement en complément d'un subventionnement du **canton de Fribourg** par le **Service de l'Enseignement Spécialisé et des Mesures d'Aide (SESAM)**.

Le **SLPP-GV** est composé de trois secteurs thérapeutiques différenciés par leur concept pédagogique et leur offre de soutien. Ils sont soutenus par le secteur de l'administration.

Basé sur des courants systémiques, notre **mission** est **de soutenir le développement des enfants et adolescent.e.s dans leur environnement scolaire et familial pour favoriser leur épanouissement intellectuel, émotionnel et relationnel**.

Sur demandes des parents et des enseignant.e.s, nous intervenons auprès des élèves en scolarité obligatoire dans **tous les cercles scolaires de la Glâne et de la Veveyse** avec deux antennes principales à Romont et à Châtel-Saint-Denis. Une organisation qui offre une grande flexibilité et richesse dans nos interventions : présences dans les écoles tout en ayant des espaces de co-constructions réflexives. Nos prestations sous conditions sont **gratuites**.

Message de la Présidence

2025 marque un tournant significatif pour notre service, clôturant un cycle de trois ans durant lequel nous avons renforcé notre capacité à collaborer, agir et décider ensemble, de manière participative. Chacune et chacun a été confronté-e à des écueils, mais ces expériences ont été essentielles pour notre progression collective.

Contexte et Structuration

- Organisation : Le SLPP-GV s'appuie désormais sur une Charte qui définit notre vision, mission et valeurs.
- Direction Élargie : Ce choix stratégique clarifie les responsabilités et renforce la cohérence de nos actions.

Réalisations et Évolutions

- Pratiques thérapeutiques : Le service a adapté les interventions en fonction des besoins des élèves et des exigences cliniques.
- Gestion administrative : La qualité de nos services dans un environnement de complexité croissante a été maintenue, tout en respectant les ressources allouées par les communes.

Défis et Perspectives

- Demande croissante : Le service fait face à une augmentation des sollicitations, en particulier dans les secteurs de la logopédie et de la psychologie. Dans le secteur de la psychomotricité, des ateliers proposent aux parents des outils en attendant de débiter une thérapie.
- Engagement continu : Nous devons maintenir notre professionnalisme et notre capacité d'adaptation pour servir au mieux les élèves et leurs familles.

Au terme de cette législature 2021-2026, **je mesure avec satisfaction le chemin parcouru pour atteindre un tel niveau de qualité, tant dans les secteurs thérapeutiques que dans l'administration du SLPP-GV.** Au sein du comité, nous avons veillé à répondre aux besoins et aux défis, années après années, en nous appuyant sur nos compétences, afin d'assurer la continuité de notre mission.

Je tiens à exprimer ma gratitude à plusieurs acteurs clés : aux Communes (délégués.es et commission financière) et au Comité de Direction pour votre soutien considérable, aux Services cantonaux (SESAM, SPO) pour votre contribution efficace, aux Directions d'établissement et au corps enseignant pour votre précieuse collaboration, aux familles pour la confiance témoignée, ainsi qu'à la Direction Elargie et aux collaboratrice-teur-s pour votre engagement et votre dévouement.
Une véritable ruche au service des enfants et des familles !

Je ne peux clore ce message sans exprimer ma profonde reconnaissance à Nicolas N'koué, capitaine de ce navire, qui dès son arrivée à la tête du SLPP-GV a su prendre en main les nombreux défis qui l'attendaient. Introduire un niveau hiérarchique intermédiaire dans les trois secteurs a été l'un d'eux, brillamment relevé. Avec une vision claire, il a su être à l'écoute et favoriser la cohésion au sein du service inter-districts, tout en renforçant les synergies indispensables au bon fonctionnement du service.

A l'orée d'une nouvelle législature, je suis confiante pour l'avenir du SLPP-GV et lui souhaite plein succès.

Nicole Tille
Présidente

Direction

2025 marque la clôture d'un cycle engagé il y a trois ans.

Ce cheminement a renforcé notre capacité à penser ensemble, agir avec implication et décider ensemble. Dans cette étape, chacun-e a été confronté-e à ses limites, exigeant des ajustements personnels et professionnels, parfois sous tensions, au service du collectif.

Notre Charte, adoptée collectivement en présence de membres du Comité de direction le 7 juillet 2025, affirme notre appartenance commune et guide les orientations majeures du service. Elle constitue désormais notre socle partagé et notre boussole stratégique.

En formalisant notre Vision, notre Mission, nos Ambitions, nos Valeurs et nos Stratégies : elle soutient la cohérence de nos choix et elle relie les processus entrepris ces trois dernières années aux orientations à venir.

La consolidation de la Direction Élargie comme pivot de compétences incontournable relève d'un choix stratégique assumé et soutenu par le Comité de direction. Ce positionnement renforce la conduite clinique et organisationnelle du service, clarifie les responsabilités et structure les liens internes et partenariaux.

Il s'est traduit par une clarification des circuits de coordination, d'amélioration et de décision, positionnant la Direction Élargie comme interlocutrice clinique et administrative de référence, garante de la cohérence, de la continuité et de la visibilité de nos évolutions.

L'évolution des pratiques thérapeutiques a nécessité des ajustements constants entre exigences cliniques, contraintes administratives et réalités du terrain. Les travaux cliniques intra-secteurs se sont intensifiés, s'appuyant sur notre créativité, la veille scientifique et les référentiels cantonaux actualisés à la rentrée scolaire 2024-2025.

L'adaptation de nos modalités d'intervention, intégrant les spécificités propres à chaque école, nous permet aujourd'hui de proposer des pratiques pertinentes, soutenables et fidèles aux fondements cliniques du service. Plusieurs projets sont implémentés et en cours de déploiement. **Nos choix demeurent guidés par un principe constant : faire en sorte que la clinique réponde aux besoins du terrain.**

La structuration des processus administratifs s'inscrit dans la même logique décisionnelle. Le renforcement des procédures et les travaux de mise en conformité visent à sécuriser les pratiques, clarifier les responsabilités et soutenir l'action clinique, sans céder à une inflation bureaucratique.

Au terme de ce premier cycle, le service ne s'inscrit pas dans une logique d'aboutissement, mais dans une dynamique de continuité. Il nous appartient désormais d'ouvrir un deuxième cycle en faisant vivre concrètement notre Charte comme un outil de référence et de régulation.

La poursuite de nos stratégies à l'horizon 2027, portée par la Direction Élargie et le Comité de Direction s'appuiera sur un renforcement de l'inter-sectorisation clinique, au plus près des contextes scolaires. Cette orientation constitue un repère concret pour les décisions à venir.

Dans un environnement en mutation constante, nous continuons à conjuguer exigences cliniques, responsabilités et capacités d'adaptation, afin de servir avec cohérence les élèves, les familles et les partenaires.

Nicolas N'koué
Directeur

Administration

L'année 2025 met en lumière un travail transversal conséquent du dispositif, inscrit dans une logique de de responsabilités professionnelles. Les évolutions observées témoignent d'une capacité du service à maintenir la qualité de sa mission tout en faisant face à une complexification croissante de son environnement. Le secteur maintient une augmentation significative de la charge de travail, liée à la gestion du personnel, au suivi des dossiers des élèves, à la bonne tenue des budgets, ainsi qu'au renforcement des exigences administratives et de mise en conformité. **Ces évolutions se sont déployées dans un contexte de ressources inchangées du secteur qui nécessitent des conciliations constantes et une priorisation accrue.** Le secteur maintient une logique claire de soutien et de cadre au bénéfice des secteurs thérapeutiques.

Finances¹

La gestion financière du service en 2025 se caractérise par une gestion professionnelle et optimisée, avec un respect du budget global et une répartition des charges justifiée par les besoins du terrain. Les stratégies de limitation des coûts de fonctionnement sont maintenues. Les charges de personnel demeurent prépondérantes, avec des dépenses accrues liées à des situations extraordinaires du personnel pour maintenir la stabilité des suivis. Dans cet exercice spécifique, les négociations avec le canton ont permis de limiter la part financière des communes. La clôture des comptes 2025 confirme une évolution conforme au budget planifié et témoigne d'un changement significatif dans la gestion, davantage ajustée aux réalités opérationnelles et aux besoins du terrain.

	BUDGET	COMPTES
2021	CHF 3'352'661.35	CHF 3'167'969.65
2022	CHF 3'628'604.80	CHF 3'437'854.80
2023	CHF 3'899'365.00	CHF 3'725'358.30
2024	CHF 3'959'624.95	CHF 3'870'517.50
2025	CHF 4'017'096.35	CHF 3'939'552.35

Ressources Humaines

La gestion des ressources humaines représente une charge en constante augmentation et requiert une rigueur renforcée dans les démarches contractuelles, soutenue par le Service du Personnel et d'Organisation de l'État. Au cours de l'année, de nombreux mouvements en personnel ont été opérés : engagements (6, dont 5 CDD), changements de taux (5), congés maternité (3), des absences pour maladie (2), accidents (4), ainsi que des départs (4, dont un à la retraite).

La disponibilité des EPT ne signifie pas pour autant que les postes puissent être pourvus immédiatement, plusieurs facteurs influencent le processus d'engagement :

- Dans un contexte de tensions du marché, le recrutement pour les postes en logopédie s'est avéré délicat.
- Les remplacements à assurer en psychomotricité ont nécessité des démarches de recrutement soutenues.
- Le pourcentage vacant en psychologie a pu être réattribué à l'interne pour garantir une continuité dans les accompagnements.

Ces constats traduisent un enjeu central pour le service : concilier sens et professionnalisme, en assurant la continuité des missions, la stabilité des équipes et une gestion responsable des ressources humaines dans un contexte de sollicitations accrues.

¹ Les bases légales de novembre 2021 stipulent que les communes ont à charge la création et le financement du dispositif opérationnel. Le SESAM reconnaît, avalise, subventionne ce dispositif.

Télécommunications

La mise en place du nouveau dispositif de téléphonie, porté par notre partenaire du Groupe E, a permis de gagner en flexibilité dans les différents lieux d'intervention. Toutefois, la stabilité du réseau demeure un point d'attention nécessitant encore des ajustements. Une réflexion de fond est engagée sur la place du dispositif informatique dans la réalité professionnelle du service, avec pour enjeux le contrôle des coûts, la gestion opérationnelle et la coordination entre les partenaires impliqués. Dans un contexte de digitalisation croissante, où outils, logiciels et tests occupent une place centrale, les questions de fiabilité, de dysfonctionnement et de cybersécurité deviennent incontournables. Le service s'inscrit actuellement dans une adaptation progressive de ce domaine stratégique.

Bâtiments

Le service poursuit ses présences thérapeutiques au sein des écoles afin de répondre aux exigences de la loi scolaire. La mise en conformité de nos présences scolaires se heurte à des contraintes structurelles persistantes. La saturation des locaux dans certaines écoles limite les possibilités d'extension, malgré des besoins avérés, tandis que d'autres établissements permettent un renforcement mesuré de notre présence. Les pourcentages thérapeutiques disponibles ne permettent pas d'équilibrer pleinement ces disparités, en particulier dans les petites écoles. Enfin, les bilans réalisés sur site nécessitent une duplication de matériel spécialisé, engendrant des coûts supplémentaires que le service s'attache à maîtriser afin de préserver l'équilibre global du dispositif.

La logique d'exploitation des antennes principales à Romont et Châtel-St-Denis est maintenue. Elles demeurent des pôles de coordination administrative et thérapeutique, regroupant deux des quatre salles dédiées aux thérapies psychomotrices.

Suivis jeunes et familles

La récolte des données² sur l'accompagnement thérapeutique des élèves et leurs familles représente une charge administrative conséquente dans laquelle une interdépendance rigoureuse entre les secteurs thérapeutiques et celui de l'administration est prépondérante. L'enjeu est de ressortir des données exploitables au plus près des réalités du terrain et conformes aux critères statistiques du canton.

Évolution des données du 11 juillet 2024 au 10 juillet 2025

	ANNONCES	FIN DE TRAITEMENT	BILANS (sans suite)
TOTAL DES SUIVIS THERAPEUTIQUES	+9.14%	+ 0.89%	+6.14%

Évolution des valeurs au 15 mai 2024 et au 15 mai 2025

	ELEVES SUIVIS	ELEVES EN ATTENTE	TEMPS D'ATTENTE MOYEN EN JOUR
TOTAL DES SUIVIS THERAPEUTIQUES	+2.23%	+21.34%	-5.79%

Nos chiffres exposent l'intensité des évolutions des suivis dans laquelle nous nous situons. Malgré une conjoncture en personnel plus complexe, les stratégies déployées, bien que moins marquées dans cet exercice, continuent à être payantes, au service de la clinique et des suivis des élèves. Notre inquiétude majeure persiste sur les demandes importantes qui explosent et face auxquelles nous continuons à tenter de trouver des solutions concrètes pour y faire face. Le renforcement des synergies internes avec les secteurs thérapeutiques permet de cibler le triage et la clôture des mesures de soutien.

Géraldine Marmier
Secrétaire - Comptable

Nicolas N'koué
Directeur

Catherine Gremaud
Secrétaire - Comptable

² La récolte des données pour la statistique Sesam a été modifiée dès l'année scolaire 2021-2022. Les mesures préventives (sans Fiche 124 et hors mesures concrètes) n'y sont pas comptabilisées. A partir du rapport de gestion 2024, nous appliquons une présentation identique à celle du canton avec des valeurs de références au 15 mai et au 15 décembre 2025 qui complètent des données sur 12 mois. Tous les éléments chiffrés du dudit rapport émanent des relevés cantonaux sauf exception qui est alors mentionnée.

Logopédie

En 2025, face à la hausse des demandes, **le secteur logopédique a veillé à maintenir un haut niveau de qualité de prestations tout en optimisant ses ressources, dans une logique d'efficience, de prévention et d'adaptation, au service des enfants, de leurs familles et du réseau.**

Le renforcement des compétences professionnelles constitue un levier majeur pour garantir la l'adéquation des interventions face à l'évolution des besoins. Le suivi des formations cantonales obligatoires, complété par des formations ciblées sur des thérapies brèves et des approches à co-construire avec l'école, soutient l'adaptation et la diversification des pratiques notamment dans la gestion des listes d'attente. Les supervisions cliniques permettent de sécuriser la prise en charge des situations complexes et d'étayer les décisions thérapeutiques.

Face à l'augmentation des demandes et à l'allongement des listes d'attente, une réflexion stratégique est menée pour structurer et formaliser les modalités d'intervention. Des travaux menés en étroite collaboration temporaire avec une logopédiste indépendante a permis de croiser des pratiques aux réalités proches et complémentaires. Le développement d'approches multiniveaux (collectives, groupales et individuelles), reconnues par la recherche pour leur efficacité, constitue un levier pour adapter l'offre. Dans ce cadre, un catalogue de prestations a été élaboré comme une « boîte à outils » commune, permettant de centraliser les ressources, soutenir le pilotage de l'activité et répondre de manière ajustée aux besoins identifiés.

Le secteur poursuit le renforcement de la coordination interdisciplinaire avec les partenaires scolaires et du réseau afin d'assurer des prises en charge cohérentes et concertées. Dans ce cadre, les logopédistes ont collaboré étroitement pour soutenir les demandes de mesures renforcées liées à l'intégration scolaire.

Le déploiement d'outils opérationnels dans les écoles, notamment pour soutenir les acquisitions et les troubles du langage, contribue au maintien des apprentissages scolaires. Parallèlement, le secteur s'implique dans des projets structurants, tels que le déploiement pilote du projet Mesure d'Aide Intégrative Langage dans les arrondissements 6-7-8 pour l'année scolaire 2026–2027. La coordination régulière avec les responsables des secteurs à l'échelle cantonale permet d'assurer une cohérence et une harmonisation des pratiques.

Le secteur confirme également son rôle de centre de référence pour la formation des stagiaires, contribuant ainsi à la relève professionnelle. En 2025, deux stagiaires ont été accompagnées sur une période de huit mois, dans le cadre d'un suivi structuré et de qualité. Les partenariats avec les universités romands sont maintenus dans une perspective de planification à moyen terme, garantissant un encadrement cohérent et le renforcement des compétences dans le secteur.

Enfin, malgré une charge administrative importante, la flexibilité des horaires permet d'optimiser l'organisation et de soutenir l'efficacité des collaboratrices. L'acquisition de nouveau matériel professionnel garanti des outils adaptés aux besoins des interventions. Ainsi, en 2025, le secteur assure des prestations thérapeutiques flexibles et coordonnées, alliant qualité et respect des ressources, avec un prolongement planifié pour l'année à venir.

Pascale Defleur
Responsable du secteur Logopédie

Psychologie

2025 se caractérise par une intensification marquée des attentes adressées à la psychologie scolaire. Les demandes des familles et des écoles se diversifient, les situations rencontrées gagnent en complexité et les cadres organisationnels se formalisent à travers des procédures renforcées.

Dans ce contexte en mutation, notre secteur mène une réflexion approfondie sur le sens et les fondements cliniques de ses interventions afin de :

- Préserver une pratique thérapeutique exigeante et éthiquement engagée,
- Répondre à des sollicitations croissantes sans altérer la qualité de ses accompagnements,
- Maintenir un positionnement clair,
- Soutenir le travail collectif.

Nous avons identifié plusieurs facteurs principaux :

- La multiplication et la diversification des demandes exposent à un risque de dispersion des mandats et d'éloignement de la mission spécifique de la psychologie scolaire.
- Les objectifs thérapeutiques doivent être clarifiés en continu afin de garantir une compréhension partagée des rôles et de soutenir l'engagement des acteur·trice·s impliqué·e·s.
- La complexification des situations et leurs spécificités requièrent des compétences cliniques ciblées, approfondies et actualisées.
- L'analyse des contextes scolaires et familiaux, ainsi que l'articulation étroite avec le réseau, constituent des dimensions incontournables, à la fois riches et exigeantes en ressources.
- La pression temporelle et organisationnelle impose un haut niveau de professionnalisme afin de préserver les standards de qualité tout en veillant à la durabilité de l'engagement des équipes.

Au regard de ces constats, **notre secteur consolide ses repères d'action afin de garantir la cohérence des interventions et la crédibilité professionnelle du service.**

Nous avons engagé des premières mesures qui s'inscrivent directement dans cette dynamique :

- Un travail approfondi sur le mandat de la psychologie scolaire avec les partenaires du canton, précisant nos lignes d'intervention et renforçant la lisibilité et la cohérence de nos pratiques au sein du réseau.
- Le développement d'espaces de réflexion interprofessionnelle avec les intervenant·e·s scolaires, favorisant une co-construction centrée sur les exigences cliniques et pédagogiques propres à nos rôles respectifs.
- La priorité maintenue à la formation continue des thérapeutes, avec un accent sur les compétences cliniques, relationnelles et collaboratives adaptées aux problématiques émergentes.
- Le maintien et le développement des groupes thérapeutiques comme dispositifs structurants, offrant aux élèves des espaces d'élaboration psychique et de soutien relationnel, tout en contribuant à réduire les délais de prise en charge.

Notre secteur entend poursuivre et renforcer ces orientations afin de garantir la qualité des interventions proposées aux élèves, tout en soutenant l'engagement et la reconnaissance des professionnel·le·s, garants d'une psychologie scolaire humaine, rigoureuse et ancrée dans les réalités du terrain.

Aline Sperisen
Responsable du secteur Psychologie

Psychomotricité

L'année 2025 le professionnalisme de l'équipe s'exprime à travers une adaptation continue des modalités d'intervention, une réflexion clinique soutenue et le souci de préserver le sens des accompagnements proposés. Dans un environnement en évolution, ces repères professionnels permettent de garantir la cohérence des pratiques et de soutenir la diminution des listes d'attente.

La poursuite de l'offre d'ateliers parents à visée préventive constitue un axe central du développement du secteur. Ces ateliers sont ouverts à l'ensemble des parents, que leurs enfants aient fait l'objet d'un signalement ou non, sur les deux districts. Ils ont permis d'accueillir une trentaine de parents autour de quatre thématiques structurantes de la pratique psychomotrice : la motricité globale, la motricité fine et le graphisme, le cadre et les limites, le repos sensoriel et la détente à domicile. Toutefois, certains ateliers ont dû être annulés en raison d'une participation insuffisante. La collaboration renforcée avec les directions d'établissement a permis de remobiliser les familles et d'augmenter significativement la participation.

Les retours des familles sont très positifs. Les données montrent que 64 % des parents participants ont un enfant en cours de suivi ou en attente, contre 36 % de parents de la population générale. L'analyse des situations met en évidence la clôture d'environ 20 % des suivis concernant des enfants dont les parents ont participé aux ateliers, tandis qu'aucune démarche ultérieure de signalement n'est observée chez les familles de la population générale. Ces éléments soulignent l'intérêt des ateliers parents comme levier de soutien, de prévention et d'accompagnement des parcours.

Parallèlement, la pratique des groupes coanimés par deux thérapeutes s'est intensifiée. L'équipe met en avant les bénéfices cliniques des groupes offrant aux enfants un espace sécurisé pour construire des liens avec leurs pairs et développer leurs compétences relationnelles et émotionnelles. En 2025, 54 enfants ont été pris en groupe, à l'issue desquels 55 % des dossiers ont pu être clos, confirmant l'intérêt de cette modalité dans la fluidification des listes d'attente.

Toujours dans une logique de réduction des délais d'attente, les psychomotriciennes ont mis en place une structure de prise en charge plus brève, avec des points plus réguliers avec le réseau et des objectifs thérapeutiques ciblés et restreints, permettant de mieux cerner les motifs de fin de suivi et d'optimiser la planification des accompagnements. Enfin, dans une volonté de redonner aux parents les repères du suivi de leur enfant, les thérapeutes renforcent l'intégration des familles au sein des suivis, renforçant la continuité et la cohérence des prises en charge entre l'équipe et le domicile.

Aujourd'hui, **la diversification des pratiques apparaît comme porteuse de sens au sein de l'équipe**. Elle témoigne d'un engagement professionnel mobilisé pour maintenir, voire réduire, les délais d'attente. Les stratégies engagées se poursuivent avec rigueur et cohérence, et l'équipe se projette dans les années à venir, se réjouissant que les efforts collectifs continuent à renforcer la qualité des accompagnements proposés.

Queenie Théraulaz
Responsable du secteur Psychomotricité

Conclusion et remerciements

Le professionnalisme qui structure nos actions continuera d'éclairer nos pas vers demain.

Un cycle s'achève et un nouveau s'ouvre, porté par des processus déjà engagés et appelés à se densifier. Des avancées importantes ont été réalisées, de nouveaux défis se dessinent, entre paramètres maîtrisés et incertitudes à anticiper. Cette tension permanente constitue désormais un élément structurant de notre gouvernance dans laquelle nous posons sans cesse des balises.

L'une des priorités du prochain cycle sera de stabiliser le dispositif en faisant vivre concrètement notre Charte. Les étapes charnières sont identifiées : assurer les transitions de 2026 et maintenir le cap de nos stratégies à l'horizon 2027. Il s'agira de consolider les acquis, de soutenir les équipes dans la continuité et de préserver l'équilibre entre adaptation et exigence.

Nous adressons nos sincères remerciements :

- Aux jeunes et à leurs familles pour votre patience et votre confiance, vous demeurez au cœur de notre mission,
- Aux cercles scolaires pour nos collaborations spécifiques où clinique et pédagogie se rencontrent au service des apprentissages des élèves,
- Au comité de direction et aux communes pour votre présence engagée et votre soutien comptant dans les évolutions du service,
- Au canton pour nos collaborations constructives et exigeantes, inscrites dans une dynamique de responsabilité partagée,
- Aux collaborateur·trice·s pour les travaux accomplis et ceux qui nous attendent, menés ensemble avec engagement et fidélité à notre Charte.

Romont, le 10 mars 2026